



Paris, le 4 septembre 2022

## Réformer l'assurance chômage pour atteindre le plein emploi

A l'été 2022, le Gouvernement a exprimé sa volonté de poursuivre sa réforme de l'assurance chômage en pérennisant les dispositifs mis en place depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Il a également exprimé son souhait d'ajuster la couverture d'assurance chômage en fonction de la conjoncture économique et de la situation du marché de l'emploi. Le projet de loi portant les premières mesures de cette réforme sera déposé au Parlement lors de la rentrée parlementaire d'octobre 2022.

CroissancePlus souhaite dans ce contexte porter la voix des entrepreneurs avec des propositions concrètes pour améliorer la situation de l'emploi en France.

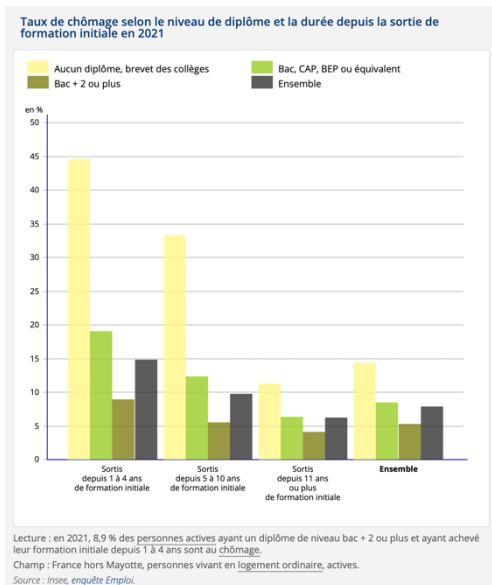
### Nos propositions en synthèse (détail P.4):

- 1 - **Dégressivité renforcée** des allocations en fonction de l'**employabilité** et de la **pénurie du métier** dans le bassin d'emploi
- 2 - Mobilisation des allocations au profit d'un soutien à la **mobilité géographique** et de **compétences**
- 3 - **Dégressivité des cotisations d'assurance chômage** en fonction de l'ancienneté dans l'emploi

### 1 - Le constat : en France, le plein emploi est à 7% de chômage

CroissancePlus a réalisé auprès de ses adhérents **un sondage interne fin août 2022** sur la situation de recrutement dans leurs entreprises. (72 répondants) Le constat est sans appel et rejoint l'état global de la conjoncture : la France semble être en situation de plein emploi. L'intégralité des adhérents répondants recense dans leurs entreprises des postes non pourvus. En moyenne, **ces postes non pourvus représentent 17,84% de l'effectif actuel des entreprises**. Au total, le nombre d'emplois non pourvus parmi les adhérents de CroissancePlus est estimé à **environ 17 000**.

Au-delà des offres d'emplois non-pourvues, les intentions de création d'emplois restent fortes parmi les adhérents. En moyenne, et à horizon 3 mois, les adhérents de CroissancePlus prévoient d'augmenter leur nombre de salariés de 22,38%, soit **un total de création d'emploi prévue supérieur à 20 000 emplois**.

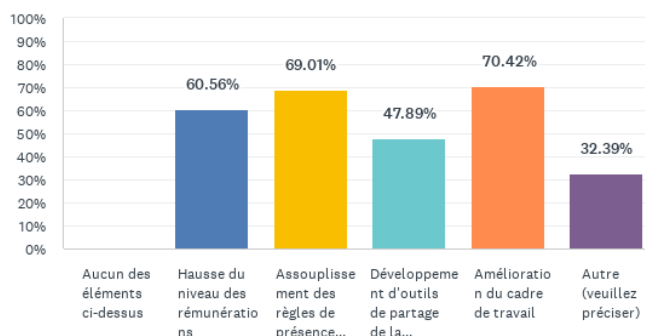


Toutefois, le taux de chômage global dans notre pays demeure élevé. Cette permanence s'explique par la persistance de difficultés pour certaines catégories de personnes. **Alors que le taux de chômage des cadres est de 3,7% en 2021 selon l'APEC, il atteint presque 45% pour les personnes sans aucune qualification sorties depuis moins de 4 ans de leur formation initiale.**

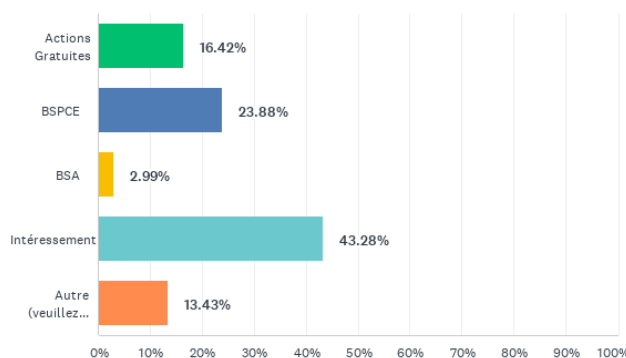
Cette situation tend à devenir de plus en plus problématique, d'autant plus que désormais l'ensemble typologies d'emploi sont soumises à pénurie, y compris les emplois ne nécessitant pas de compétence ou qualifications particulières.

Face à ces difficultés de recrutement, les entrepreneurs de CroissancePlus mettent en œuvre **différentes stratégies d'attractivité et de rétention.**

Q5 Quels sont les principaux leviers utilisés dans votre entreprise pour attirer les talents?



Q6 Si vous utilisez des outils de partage de la valeur, quels dispositifs privilégiez-vous?



Cette situation pénurique conduit CroissancePlus à **préconiser différentes mesures afin de faire baisser le seuil structurel de chômage dans notre pays**, aujourd'hui atteint aux alentours de 7%. Cet objectif doit devenir la priorité absolue de l'action publique au cours des prochaines semaines, afin de :

- Libérer le potentiel de croissance des entreprises et du pays
- Améliorer l'équilibre des comptes publics, en augmentant les recettes fiscales et sociales et en réduisant les dépenses de l'assurance chômage
- Améliorer l'équilibre du système de retraite par répartition en situation de déficit structurel.

## 2 – Les enjeux de fond :

### a) Revenus du travail et revenus de solidarité

De nombreux adhérents de CroissancePlus déclarent être confrontés à **la concurrence directe exercée par l'assurance chômage**, tant pour les niveaux de rémunération les plus faibles que pour le recrutement de jeunes cadres qualifiés.

En bas de l'échelle salariale, le bénéfice des revenus de l'assurance chômage couplé à différents avantages sociaux propres à une situation d'éloignement de l'emploi et à l'exercice d'une activité non déclarée ne permet pas aux entreprises de recruter suffisamment de salariés.

Si une partie de ce problème est causé par le niveau de rémunération proposé par les entreprises, un autre aspect de la difficulté est causé par le niveau et la durée d'indemnisation proposé par l'assurance chômage.

**Alors que la totalité des entreprises de CroissancePlus s'est engagé dans des revalorisations salariales importantes**, elles demeurent confrontées au désintérêt d'une large part des candidats, exigeant des niveaux de rémunération déconnectés de la réalité du travail proposé et des moyens financiers de l'entreprise.

Cette difficulté est renforcée par **le renchérissement des coûts de la mobilité**, qu'elle soit journalière ou définitive. La hausse durable des prix du carburant ou encore l'explosion des prix de l'immobilier dans les bassins d'emplois les plus actifs dissuade de nombreux candidats d'accepter des postes dont la rémunération est trop proche de l'indemnité versée par Pôle Emploi.

### b) Logique assurantielle et logique de droit de tirage

Comme son nom l'indique, l'assurance chômage est un mécanisme de couverture des risques qui permet à chacun de se prémunir de l'éventualité d'une période d'inactivité.

Conformément à tout mécanisme assurantiel, l'assurance chômage consiste à cotiser en période normale et à bénéficier d'un revenu lorsque l'événement couvert par l'assurance survient ; dans le cas concerné : lors de la perte d'un emploi.

Aujourd'hui, la configuration de l'assurance chômage tend à assimiler ce mécanisme à **un droit de tirage**, utilisable au bon vouloir de la personne bénéficiaire en fonction de ses projets professionnels mais également personnels (vacances, travaux...). Cela est particulièrement notable pour les catégories de jeunes les mieux formés.

### c) Chômage de masse et accumulation de différents chômages

Le 30 août 2022, Laurent Berger, Secrétaire Général de la CFDT déclarait dans les colonnes du Monde « Le Gouvernement veut ajuster le montant des allocations (...) en fonction du taux de chômage, mais celui-ci est variable d'un territoire à un autre. ». En Bretagne par exemple, le taux de chômage mesuré par l'INSEE en 2019 était de 7%, alors qu'il était de 10,5% dans les Hauts de France et de 21,3% à la Réunion.

**Ces disparités géographiques viennent s'ajouter à des déterminants propres à chaque situation individuelle** : âge, niveau de formation, configuration familiale...

En réalité, ce que l'on appelle communément le « chômage de masse » est **une accumulation**

de plusieurs types de chômages dont les causes et les remèdes diffèrent.

### 3 – Les propositions :

#### Adapter les allocations à l'employabilité et à la conjoncture

Afin d'optimiser le fonctionnement de l'assurance chômage, les entrepreneurs de CroissancePlus font les propositions suivantes :

##### 1. Adapter les paramètres de l'assurance chômage à la conjoncture économique.

Comme le propose le Gouvernement. Cette modulation doit s'effectuer sur les deux paramètres principaux : le montant des allocations et la durée d'indemnisation.

Les entrepreneurs de CroissancePlus proposent notamment que **la dégressivité instaurée depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021 soit renforcée** dans les situations de plein emploi (cf.infra)

##### 2. Calibrer cette modulation en fonction de l'offre et de la demande dans chaque bassin d'emploi et pour chaque typologie d'emploi.

Pôle Emploi a aujourd'hui la capacité d'évaluer sur un territoire donné et sur une profession donnée l'état de tension d'un marché en fonction du nombre d'offres d'emploi publiés et de candidats disponibles (par exemple : les services à la personne dans le bassin de Montbéliard ou la gestion de paye dans la métropole lyonnaise), ou alors en mesurant le taux de chômage par qualification et par bassin. Cette situation peut être obtenue en croisant la nomenclature du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois avec le nombre d'offres proposées dans chaque bassin d'emploi (406 bassins d'emplois sont référencés par Pôle Emploi en 2021).

CroissancePlus propose que **cette méthode d'analyse par type d'emploi et par bassin d'emploi soit employée pour moduler la dégressivité des allocations.**

#### Mobiliser les allocations chômage pour accompagner la mobilité géographique et la mobilité de compétences.

##### 1. Accompagner la mobilité géographique

Pour intégrer le renchérissement du coût de la mobilité dans l'équation du retour à l'emploi, les entrepreneurs de CroissancePlus proposent **qu'une portion significative du solde d'allocations non utilisés par le demandeur d'emploi puisse être mobilisée pour accompagner la mobilité** de celui qui accepte une offre d'emploi, contre engagement de maintien dans la structure recruteuse (frais de déménagement, achat d'un véhicule, chèque carburant)

##### 2. Accompagner la mobilité de compétences

Un effort particulier doit être porté sur les jeunes sans qualifications et sortis de leur formation initiale récemment (45% de chômage, INSEE 2021). Pour ces personnes, **les allocations chômage doivent pouvoir être mobilisés pour accompagner la réorientation et la formation, notamment aux métiers de l'industrie.** Alors que le Gouvernement a fixé la souveraineté industrielle et technologique comme priorité et qu'une centaine de milliers de postes sont à pourvoir dans ce secteur, cette mesure semble absolument nécessaire. Ces demandeurs d'emploi pourvus d'un financement pourraient être directement **orientés vers les**

**organismes de formation internes**, directement créés par les entreprises pour répondre à des besoins urgents de formation.

### Retrouver une logique assurantielle :

Afin de redonner à l'assurance chômage son caractère assurantiel, les entrepreneurs de CroissancePlus proposent d'instaurer **une dégressivité des cotisations chômage en fonction de la durée de maintien dans l'emploi** du cotisant pour valoriser les revenus du travail.